

Comité consultatif de transport  
Compte rendu de la réunion tenue le 11 novembre 2025  
De 19 h 00 à 20 h 34 par visioconférence

Sont présents : M. Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances  
M. David Dumas, coordonnateur au transport scolaire  
M<sup>me</sup> Nathalie Fortier, représentante de l'École Jésus-Marie de Beauceville  
M. Michel V. Gagnon, représentant des directions d'école au secondaire  
M. Pierre-Olivier Girard, représentant du comité de parents  
M. Clermont Maranda, représentant du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Karina Roy, directrice générale par intérim  
M. Claude Lambert, représentant du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Sylvie R. Poulin, représentante des directions d'école au primaire

## 1. Ouverture de la réunion

Monsieur David Dumas souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'ouverture de la réunion.

## 2. Élection d'un président et d'un vice-président

Monsieur Clermont Maranda propose Monsieur Claude Lambert comme président. Monsieur Lambert accepte le mandat.

Monsieur Michel V. Gagnon propose Monsieur Pierre-Olivier Girard comme vice-président. M. Girard accepte le mandat. Adopté à l'unanimité.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur David Dumas procède à la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Clermont Maranda propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Madame Nathalie Fortier appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

À la suite de cette présentation, plusieurs discussions ont eu lieu entre les membres du comité consultatif. Après discussion, il est convenu que le CCT informera le conseil d'administration qu'aucun consensus n'a été atteint concernant la priorité d'attribution des places disponibles au secondaire pour le transport scolaire.

## 4. Lecture, approbation et suivi des comptes rendus des dernières réunions

Monsieur Pierre-Olivier Girard propose l'approbation du compte rendu du 18 juin 2025. Monsieur Maranda en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

Madame Nathalie Fortier propose l'approbation du compte rendu du 30 septembre 2025. Monsieur Maranda en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Clermont Maranda propose l'approbation du compte rendu du 23 octobre 2025. Madame Roy en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

## 5. États financiers 2024-2025

Monsieur Patrick Beaudoin et monsieur David Dumas présentent le bilan budgétaire 2024-2025, en date du 11 novembre 2025. À la lecture du tableau présenté à l'ensemble des membres du CCT nous avons eu un déficit dans l'organisation du transport scolaire de 626 788\$.

Actuellement, les dépenses excédentaires sont en lien avec :

- Des équipements pour élèves handicapés
- Les transports inter-écoles
- L'électrification des transports.

On rappelle que sur un horizon de 2 ans, l'objectif est de ramener le budget organisationnel du service du transport CSSBE en équilibre.

## 6. Dossiers des transporteurs

### 6.1 Cession de contrat

Monsieur David Dumas informe les membres que, le 5 septembre dernier, le propriétaire des Autobus Michel Nadeau, responsables des circuits 721, 722 et 723, a cédé son contrat à Monsieur Jocelyn Pelchat de l'entreprise Autobus Bernard Vallières.

Monsieur Clermont Maranda propose d'entériner la cession du contrat. Monsieur Pierre-Olivier Girard appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

## 7. Rentrée scolaire et bilan de la déclaration de la clientèle transportée 2025-2026

Monsieur David Dumas présente les statistiques des données au 30 septembre 2025 sous forme de tableau. On note que 14312 élèves sont transportés sur un total de 18636 élèves à notre CSSBE.

En 2025-2026, on remarque une augmentation de la clientèle transportée 242 élèves.

Monsieur David Dumas présente un bilan global de la situation du transport scolaire pour les élèves du secteur régulier ainsi que ceux des programmes EHDAA.

Pour l'année en cours, 24 compagnies de transport sont sous contrat avec la CSSBE. À cela s'ajoutent 3 minibus en régie interne ainsi qu'une seule berline opérée directement par l'organisation.

À l'échelle du territoire, nous assurons quotidiennement le transport de 14 312 élèves, grâce à une flotte de 228 véhicules qui parcourent 31 800 kilomètres par jour.

En ce qui concerne le traitement des demandes annuelles de transport, nos 3 techniciennes ont répondu de manière efficace et dans des délais rapides. Nous avons reçu environ 3 000 demandes, toutes traitées avec diligence.

## 8. Plateforme et amélioration continu

Monsieur Dumas signale qu'à la suite des changements apportés à la règle d'attribution des services ainsi qu'aux encadrements concernant l'offre de service autorisée par le MEQ, un ajustement sera effectué dans la plateforme <https://infotransport.cssbe.gouv.qc.ca/app/fr/faq> afin de mieux répondre aux demandes annuelles pour l'an prochain.

Ce travail est réalisé en collaboration avec la compagnie **Soluqual**, qui est sous contrat avec nous dans le cadre de ce dossier.

## 9. Opération tempête

Monsieur David Dumas informe les membres du comité de la procédure suivie lors des opérations tempêtes. Le service du transport a identifié **21 informateurs** qui circulent sur les routes dès **4 h**

**30** afin d'observer l'état des chemins principaux et secondaires. Par la suite, ces informateurs doivent compléter un **sondage en ligne avant 5 h**.

À la réception des résultats, Monsieur Dumas et la direction générale se concertent pour prendre une décision **avant 5 h 15**, afin de pouvoir annoncer celle-ci **au plus tard à 5 h 45**.

#### **10. Règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire (AC-02)**

Monsieur Dumas fait un tour de table auprès des membres du comité afin de recueillir des questions supplémentaires face à la nouvelle implantation des services pour l'an prochain. Aucune question majeure ressort du côté des membres.

M. Dumas explique que toute l'optimisation des parcours sera présentée aux transporteurs dans une rencontre qui devra se faire par réseau. Les dates de présentation sont à venir.

#### **11. Questions diverses**

Madame Karina Roy informe les membres du comité que l'équipe des communications du CSSBE travaille actuellement à la conception d'un document explicatif destiné à l'ensemble de la population. Celui-ci vise à présenter de manière claire et accessible les nombreux changements apportés à la règle AC-02.

En fin de rencontre, il est mentionné que l'atteinte d'un équilibre budgétaire doit être envisagée pour l'année scolaire 2026-2027. Cet objectif organisationnel pourra être atteint si les nouveaux ajustements à la règle AC-02 sont appliqués dès la prochaine rentrée scolaire.

Un autre point de discussion est porté sur l'augmentation des frais annuels, laquelle sera réévaluée chaque année à la suite de l'analyse budgétaire réalisée en fin d'exercice 2026-2027 par le Service du transport scolaire et le Service des finances du CSSBE.

#### **12. Clôture de la réunion**

Monsieur David Dumas, appuyé par monsieur Lambert, propose la clôture de la réunion, il est 20h34. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire,  
David Dumas